

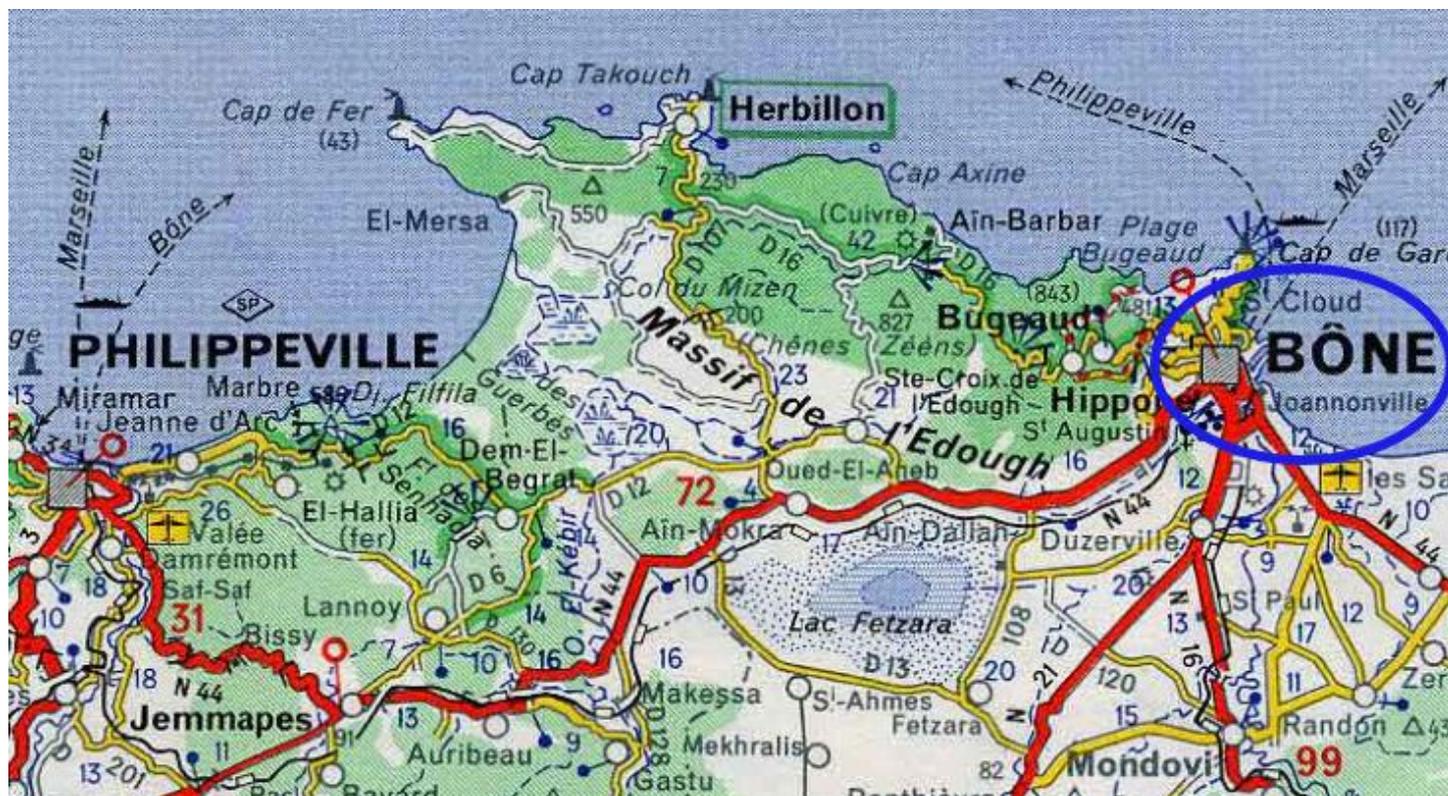
## INFO 474 DUZERVILLE

« Non au 19 mars »

VOICI quelques articles de presse ou de donateurs retenus à votre attention :

### 1/ Le village de DUZERVILLE devenu EL HADJAR à l'indépendance

Localité de l'Est algérien, située à 12 Km au Sud de la ville de Bône et à égale distance de l'aéroport de Bône-les-Salines.



### HISTOIRE :

#### **Période Française** **1830-1962**

La ville de BÔNE a été conquise par les Français en 1830 et le 6<sup>e</sup> bataillon de Légion y tient garnison en 1831. Dès le 13 mars, il fait partie d'une colonne dirigée contre les OULED ATTIA. La tribu cernée, le combat se termine à l'arme blanche. Abandonnée en 1831, Bône est reprise en 1832, grâce à l'aide de l'ancien Bey de Constantine assiégé dans la citadelle.

Le 27 mars 1832, trente marins de la frégate « La Béarnaise » sous la conduite de YUSUF et l'audacieux Capitaine Aimé, Prosper, Buisson d'ARMANDY, escaladent les murailles et s'emparent de la ville, chassant Ahmed Bey. Dès lors la pacification française s'étendra progressivement dans la riche plaine de Bône.

De la prise de la Casbah, la ville, étouffait dans ses remparts en étant minée par la malaria. Les marais couvraient alors la plaine jusqu'aux remparts...BÔNE, ville militaire, subsistait grâce à sa garnison importante.

« La cause de l'insalubrité de cette zone est aujourd'hui connue : le sous-sol est formé d'une couche d'argile qui se refuse aux infiltrations et laisse les eaux stagnantes sur la terre.

A la hauteur de **DUZERVILLE**, on a fait un fossé d'écoulement qui prend la plaine en écharpe et qui va se dégorger dans le lit de la MEBODJA, petite rivière venant du sud. Ce travail, tout imparfait et tout partiel qu'il soit, a notamment assaini l'ouest de la plaine.

Quelques travaux de drainage pour ameublir le sous-sol feraient disparaître toutes les influences morbides, et rendraient à sa fertilité traditionnelle tout cet admirable bassin. Une étude, déjà faite sur les lieux, évalue à 2 millions à peu près les dépenses de ce drainage.

Quant à l'irrigation, un barrage fait au-dessus de BARRAL pourrait porter, si l'on voulait, toutes les eaux de la SEYBOUSE jusqu'au pied des hauteurs de DREAN, au sud-ouest, d'où l'on immergerait la plus grande partie de la plaine.

Ainsi, moyennant une dépense préalable de 4 ou 5 millions, ce seraient 80,000 hectares, y compris les dépendances voisines du lac FETZARA, dont on pourrait doter la colonisation prochaine, c'est-à-dire une richesse assurée pour quarante villages produisant le coton et la soie sur un sol privilégié, où déjà aujourd'hui le cotonnier et le *mûrier poussent comme du chiendent*, pour nous servir du mot expressif d'un colon provençal. Bône retrouverait ainsi, même agrandie, l'importance

commerciale qu'elle a perdue, et que ne peuvent lui rendre les quelques centaines de colons qui se sont jusqu'ici hasardés dans la plaine, à DUZERVILLE, MONDOVI, BARRAL et DREAN.... » (Extrait : L'Algérie en 1854 de François DUDUING)

Les courants commerciaux qui ont emprunté la vallée de la SEYBOUSE ont toujours influencé l'activité du débouché maritime. HIPPONE d'abord, BÔNE ensuite furent un centre commercial des céréales dans l'antiquité et jusqu'au 18<sup>ème</sup> siècle, celui des peaux, des laines et des cuirs du 16<sup>e</sup> au début du 19<sup>e</sup>, des bovins aux 18<sup>e</sup> et 19<sup>e</sup>, enfin, au 20<sup>e</sup>, des minerais et des lièges, des vins et du tabac.

Les productions de la plaine de niveau de base (100 000 hectares) qui s'étend en arc de cercle sur 120 km sont intervenues irrégulièrement dans cette exportation.

Une pluviosité supérieure à celle des autres plaines telliennes, encore augmentées sur les montagnes du pourtour, la présence des argiles du Numidien recouvertes d'alluvions, l'indécision fréquente de l'écoulement vers la mer (plaine subcôtière du FETZARA à l'Ouest, dunes à l'Est) en faisaient une région marécageuse, très malsaine, peu peuplée ; mais, en même temps, l'existence de prairies naturelles jusqu'au milieu de l'été autorisait un élevage important auquel s'ajoutaient des récoltes aléatoires mais souvent appréciables, de céréales, tandis que la petite plaine de BÔNE (*ndlr ; partie de plaine comprise entre la ville à l'Est, l'Edough et le djebel Bou Kanta à l'Ouest*) assurait l'approvisionnement de la ville en fruits et légumes.

#### **La plaine littorale de Bône :**

Avec la plaine d'Alger et d'Oran, l'Algérie compte une troisième plaine littorale, la plaine de Bône, dont une partie est isolée de la mer par le massif assez considérable de l'EDOUGH (1004 mètres). Cette plaine est aussi parsemée de marais et de lagunes salées telles que le lac FETZARA (*ndlr : voir au chapitre 2*), n'a pas un sol moins arrosé ni moins riche que la plaine d'Alger ; mais les étendues cultivables se trouvant beaucoup restreintes, le nombre de colons installés fut beaucoup moins grand.

Nous l'avons vu c'est en 1832 que les troupes françaises occupèrent définitivement Bône ; six ans plus tard, en 1838, sa banlieue avait déjà un certain nombre de colons agricoles (671 en 1851) ; en 1847, on créa le village PENTHIEVRE, en 1848 ceux de MONDOVI et de BARRAL, près de l'Oued SEYBOUSE, en 1851, BUGEAUD et DUZERVILLE.

En effet le village de **DUZERVILLE** (*issu du nom du général d'UZER – voir au chapitre 3*) fut créé par l'arrêté du 12 février 1845, au lieu connu sous le nom de BOUZAROUA, près du pont de Constantine, sur la MEBODJA. Les premiers habitants, au nombre de 31 Arabes, 109 Français et 146 étrangers, exercent l'industrie du roulage.

Les plantations publiques sont nombreuses. Il y a deux puits à pompe ; un lavoir et un abreuvoir.

**Les transportés aveyronnais** : Source : extrait du mémoire de Mr G. POUGET

Suite à la répression des républicains de 1848 en France, des transportés sont condamnés à séjourner en Algérie avec des restrictions de liberté. Le règlement fait par le gouverneur d'Alger les répartit en trois catégories : les internés dans les forts et les camps ; les hommes admis dans les villages ; enfin les mieux traités, autorisés à entamer des exploitations agricoles ou à résider dans des lieux qu'ils peuvent eux mêmes choisir.

Tous les arrivants appartiennent de droit à la première catégorie d'internés dans les forts. Le Gouverneur Général se réserve seul le droit de désigner les condamnés aptes à passer de la première catégorie dans la seconde ou la troisième. Les critères sont d'une part l'obéissance aux ordres, et d'autre part l'aptitude à remplir un emploi utile au développement de l'Algérie, particulièrement dans le secteur agricole.

#### ***Bône et le camp des Caroubiers***

Après des heures pénibles de traversée, le 10 mai, une heure avant le coucher du soleil l'*Eclair* mouille dans la rade de Bône. Les hommes restent couchés à bord, le pont ayant été recouvert avec des toiles pour les préserver de la rosée, et ne sont débarqués que le lendemain. Ils sont conduits au camp des Caroubiers près de Bône, où ils sont logés dans des baraques en planches, qui ont servi pour la troupe. Des vivres militaires leur sont distribués, et pour le coucher, ils reçoivent une couchette de grosse paille, un sac de campement et une couverture de laine.

800 prisonniers appartenant aux départements de l'Aveyron, du Gard, des Pyrénées Orientales et de l'Hérault, se retrouvent ainsi détenus dans le camp des Caroubiers. La plupart de ces personnes détenues sont des hommes mais quelques femmes figurent également dans les convois.

Toutes les classes de la société s'y côtoient, l'avocat devient voisin de l'artisan, les propriétaires avec les ouvriers de tout métier et de nombreux paysans. Cet ensemble hétéroclite de proscrits, d'horizons et de fortunes diverses, est amené à se découvrir, à se côtoyer, à vivre ensemble. Certains ont emporté quelque argent avec eux, d'autres n'ont rien et survivent dans la misère.

#### ***Les escouades et les conditions de travail***

Usés par l'enfermement et la détention carcérale qu'ils connaissent depuis sept mois, les proscrits aveyronnais n'espèrent qu'une chose, pouvoir sortir de la prison. Vers le milieu du mois de juin 1852, une opportunité se présente. Le commandant du camp des transportés fait un appel aux hommes de bonne volonté – et surtout valides – en leur proposant d'aller travailler sur un chantier d'infrastructure, à savoir la construction d'une partie de la route reliant Bône à Guelma

Si ce changement est appréciable, ce n'est pas la liberté. Les transportés plantent leurs tentes – où ils sont rassemblés au nombre de 8 – et ramassent des herbes sèches pour faire leur lit. Pelles, pioches et brouettes leurs sont distribuées. Les hommes s'attaquent aux travaux de terrassements nécessaires à la route reliant Guelma à Bône. Divisés en sections de 20 hommes appelées escouades, ils se choisissent un chef qui sert d'intermédiaire avec les agents du pouvoir. Elles sont chargées d'exécuter une tâche bien déterminée, pour un prix forfaitaire fixé à l'avance. Le chef dirige son équipe, fait l'appel de ses hommes et surveille leur travail. C'est lui aussi qui reçoit les vivres et en assure la distribution. Chaque section a aussi un cuisinier qu'elle se choisit. « Quand la tâche – défrichage, terrassement, construction d'un morceau de route – était finie, l'escouade s'en voyait « proposer » (ou « imposer ») une autre, et on discutait le prix avec le commandement du camp.



DUZERVILLE (Photographie de 1862)

La Commune de **DUZERVILLE** est devenue de Plein Exercice le 22 août 1861.

**Le Train** : Dès 1872 la société des Batignolles entreprend la construction, d'une voie ferrée entre Bône et Guelma par la vallée de la Seybouse.

La compagnie des chemins de fer Bône - Guelma et Prolongements est une des plus importantes de l'Algérie et l'unique en Tunisie.

La tronçon de Bône à Duvivier comprenait 54,739 Km de voie et traverse une région fertile.

A droite de la voie, et à trois kilomètres de Bône, la Basilique de Saint-Augustin dresse ses minarets que renforce un dôme majestueux



Après avoir passé le pont jeté sur le canal de dérivation de l'oued BOUDJIMAH, qui conduit ses eaux à l'embouchure de la Seybouse, on croise la voie du BÔNE - MOKTA - SAINT CHARLES.

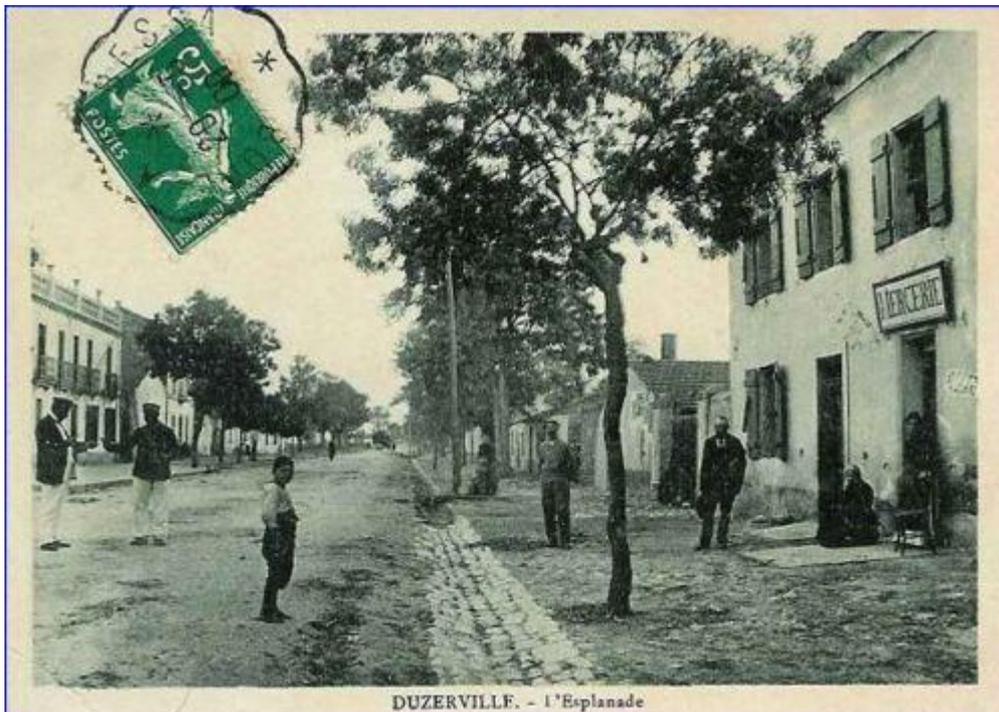
Et, toujours au milieu d'exploitations maraîchères bordées de haies d'eucalyptus, le train s'arrête à l'ALLELICK, où quelques fermes très bien tenues et exploitées ont acquis une importance très appréciable.

Ensuite, au milieu d'une double rangée d'eucalyptus, nous arrivons au village de DUZERVILLE, qui groupe ses maisons blanches dans le tapis vert d'une immense plantation de vignobles, dont les plus importants sont ceux du domaine La Lorraine

DUZERVILLE fut le lieu de la première exploitation agricole due au général Monck d'UZER. De 1832 à 1836, Bône avait eu pour commandant le général d'UZER qui, à la fois ferme et conciliant avec les indigènes, avait obtenu des résultats remarquables. Grâce à son énergie et à sa sagesse, les Européens pouvaient circuler librement dans le pays à une assez grande distance de la place, dans un rayon de quinze lieues environ.

Ce centre a pris une extension considérable. C'est surtout un pays de vignobles.

A DUZERVILLE, la route de Bône bifurque pour se diriger sur les villes de Souk-Ahras et Guelma. Un petit affluent de la rivière coule à l'ouest du village, c'est la MEBOUJJA. Des fermes très importantes s'aperçoivent tout autour du village et sont ordinairement des exploitations viticoles.



DUZERVILLE. - l'Esplanade

Au recensement de 1897 il y avait 793 habitants à DUZERVILLE alors qu'en 1900 le village comptait 3730 âmes dont 930 Européens et 2394 indigènes. Sa superficie : 16 000 hectares en plaine.

Les températures : minima : 5°C, maxima : 33°C.

Les pâturages sont excellents où l'on élève de nombreux troupeaux. Les fourrages sont abondants.

Les céréales sont diverses et 1395 hectares de vignes ont été plantées pour un rendement moyen de 100 000 hectolitres de vin.

Les écoles de filles et de garçons ont été construites ainsi que l'Eglise et son presbytère

Dès 1900 la prospérité du village est réelle. Une vingtaine de fermes sont disséminées autour de DUZERVILLE.

On relève les professions ci-après :

Aubergistes : MM. BOLES, BOUELLAT, et Mme Veuve KATTEN,

Boucher : Mme Veuve ELLUL,

Boulangers : Veuve ELLUL, M. JEAN Adrien,

Débitants : MM. BOLLIS Jean, BUSSETA Auguste, TORRE,

Epiciers : Veuves ELLUL et JEAN, JEAN Adrien,

Régie Tabac : Veuve BINOIS,

Charrons : BOURDERON Frères, BOUYGUES Frères, BARON,

Tonnellier : DARMEZIN,

Menuisier : THURIOT,

Distillateurs : GAUTHERON, LOMBARD.

Concernant les professions agricoles, nous relevons :

Agriculteurs : BOU Jean, BUCH, CALBAYRAC, GRECH, SALVAU ;

Viticulteurs : ANDRE, BUCH, JOUSSEN, LABARTHE, PERRIN, VOULAND, ALLEGRE ;

Ferme : La grande propriété de la Société des vignobles de la Méditerranée, appelée MONVILLE, qui comprend 660 ha de vignes superbes, des bâtiments immenses et des logements pour les ouvriers. Le directeur est Monsieur M. TOCHE.

Agriculteurs-Viticulteurs : ALLEGRE (15 ha), BEAUDOUX (10 ha), BONNEFOY (17 ha), CAZASSUS (14 ha), BESSEDE, GAUTHERON (15 ha), LAYET (3 ha), DURGET (44 ha), RAISON (42 ha), SENS (55 ha).

#### Le Hameau d'EL HADJAR

Hameau de DUZERVILLE qui lui est distant de 3 km.

120 Européens et 85 indigènes l'habitent.

Y sont installés :

Agriculteurs : DELUC, HEFFNER André, HEFFNER Jean, POINSOT, VERAX ;

Viticulteurs : DELUC Jean (41 ha), HEFFNER André (11 ha), HEFFNER Jean (17 ha), POINSOT Jules (12 ha), MARAZZAIN (20 ha), Veuve ARIBAUD (26 ha), VINCENT héritiers (40 ha), VERAX (50 ha)

Source : *Annuaire général de l'Algérie et de la Tunisie.*

Dans le cadre du PLAN de CONSTANTINE (1959) il est planifié un développement considérable de la région axé sur l'industrialisation. Une véritable ville ouvrière est construite avec la création du complexe sidérurgique d'EL-HADJAR. Cette usine a donné naissance à une petite cité ouvrière : SIDI AMAR.



Complexe d'EL HADJAR

#### Le département de BÔNE

Le département de Bône fut un département français d'Algérie entre 1955 et 1962.

Considérée depuis le 4 mars 1848 comme partie intégrante du territoire français, l'Algérie fut organisée administrativement de la même manière que la métropole. C'est ainsi que pendant une centaine d'années, la ville de BÔNE fut une sous-préfecture du département de Constantine, et ce jusqu'au 7 août 1955. À cette date ledit département est amputé de sa partie orientale, afin de répondre à l'accroissement important de la population au cours des années écoulées.

Le département de Bône fut donc créé à cette date, et couvrait une superficie de 25 367 km<sup>2</sup> sur laquelle résidaient 730 594 habitants et possédait cinq sous-préfectures : La Calle, Clairfontaine, Guelma, Souk-Ahras et Tébessa. Une dernière modification interviendra avec le rattachement temporaire de l'arrondissement de Tébessa au département de Batna du 17 mars 1958 au 7 novembre 1959.

L'arrondissement de Bône comprenait alors 26 localités :

ÂÏN MOKRA – BARRAL - BENI M'HAFFER - BÔNE - BOU HAMRA - BUGEAUD – CHERKA – COMBES – DARHOUSSA – DUVIVIER – DUZERVILLE - FETZARA - HERBILLON- MEDJEZ SFA - MONDOVI - MORRIS – NECHMEYA – OUED EL ANEB – PENTHIEVRE – RANDON – SAINT JOSEPH - SAINT PAUL - SIDI SALEM - TALHA DRAMENA - TAZBENT TROUBIA – ZERIZER.



Centre ville de d'EL HADJAR de nos jours

## ■ ■ MONUMENT aux MORTS ■ ■

Le relevé n°57228 mentionne **28 noms de soldats** "Mort pour la France" au titre de la guerre 1914/1918, à savoir :

■ ■ ALOUANE Ahmed (Mort en 1916) – ARIBAUD Corneille (1915) – AXIZA Vincent (1915) – BAHY Bachir (1917) – BELLOUTI Rabah (1918) – BENABBAS Boudjema (1918) – BENHAMMOUDA Ahmed (1918) – BENSOLTANE Hacem (1917) – BOUMENDJEL Ahmed (1918) – CHAÏB Zehani (1915) – COULOMB Sébastien (1914) – DUMAS François (1918) – ELLUL Emile (1915) – GILLET Marius (1916) – GRECK Charles (1916) – GUESDON Gabriel (1914) – LAMBERT Michel (1917) – MAZZIOTTA Dominique (1918) – MEGHNI Mekki (1916) – MELIS Ferdinand (1914) – MENARD Paul (1914) – NEGRONI Laurent (1918) – NOUAR Amar (1915) – PAULMIER Albert (1914) – RIGHI Boudjema (1918) – SECCHI Célestin (1915) – SOMPAYRAC Pierre (1918) – TERKI Tahar (1918) - ■ ■

**SYNTHESE** réalisée grâce à la documentation transmise par Mr Hervé NOEL, du CDHA d'Aix en Provence, et aux sites ci-dessous :

Et si vous souhaitez en savoir plus sur DUZERVILLE, cliquez SVP, au choix, sur l'un de ces liens :

<http://encyclopedie-afn.org/VILLES - NOMS>

<http://mondovi.eklablog.com/de-mondovi-a-bone-par-le-rail-p30357>

[http://alger-roi.fr/Alger/bone/textes/1\\_bone\\_gamt75.htm](http://alger-roi.fr/Alger/bone/textes/1_bone_gamt75.htm)

[http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Alg%C3%A9rie\\_en\\_1854](http://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Alg%C3%A9rie_en_1854)

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo\\_0003-4010\\_1958\\_num\\_67\\_364\\_17012](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/geo_0003-4010_1958_num_67_364_17012)

[http://www.1851.fr/auteurs/pouget/partie\\_2\\_6\\_B.htm](http://www.1851.fr/auteurs/pouget/partie_2_6_B.htm)

<http://umc.edu.dz/vf/images/ville%20et%20sante/TEXTES%20COLLOQUE%20LAUTES%20Avr%20Mai%202011/AXE%205%20Ville%20et%20risque%20urbain/SID%20SALAH.pdf>

<http://www.memorial-genweb.org/~memorial2/html/fr/resultetat.php?act=view&dpt=9352&lettre=D&debut=20>

<http://lecami.eklablog.com/portrait-josephine-de-duzerville-p764524>

<http://annaba-patrimoine.com/annaba-monuments-disparus/aqueduc-des-santons/>

## 2/ Lac de FETZARA

Le lac de FETZARA (*Fezzara*) est un lac de l'Est algérien qui se trouve à dix-sept km, au sud-ouest, de la ville de BÔNE.

Il recueille les eaux d'un bassin versant de 520 kilomètres carrés<sup>2</sup>. Y débouchent les Oueds MELLAH, EI HOUT, ZIED.

Le lac FETZARA s'allonge sur 17 kilomètres d'Est en Ouest de la ville de BÔNE à l'extrême Est de l'Algérie et sur 13 kilomètres dans sa partie la plus large. Le plan d'eau libre, dont l'eau douce est relativement temporaire selon l'intensité de la saison des pluies dont il dépend presque exclusivement, est généralement d'une étendue de plus de 5.800 hectares, auxquelles se rajoutent 4.000 hectares de terres inondables en saison hivernale constituant ainsi de vastes prairies humides.



Cette zone humide, sur le plan ornithologique, était au début du 20<sup>e</sup> siècle le site de nidification et d'hivernage le plus important de l'Est, après des travaux d'assèchement effectués durant l'époque française, le lac s'est asséché durant de longues années et, de ce fait, a perdu ses qualités de site de nidification le plus important notamment pour la nidification de 12 espèces d'Anatidés, dont accidentellement, l'oie cendrée.



Le Lac FETZARA

**A ce sujet je vous propose le sujet « Polémique sur le dessèchement du Lac FETZARA »**

Source : Journal l'Action Bônoise en date du 23 mai 1909 – Auteur A. SEGUI

Situé au Sud-ouest de Bône et à l'Ouest de DUZERVILLE, le lac, selon une convention entre le gouverneur général de l'Algérie et la société minière du MOKTA devait faire l'objet d'une opération dessèchement.

“On sait quelles questions complexes soulève l'entreprise de dessèchement du lac FETZARA, combien les habitants de la région de Bône-Duzerville se sont émus à le pensée des graves inconvénients auxquels peut les exposer une exécution mal conçue du projet (...)

Les vieux Bônois se souviennent encore des noms de Freny et Paulin TALABOT, auxquels par une convention, passée le 18 mai 1865, le gouvernement de l'Empire leur vendait cent milles hectares de terres appartenant au Domaine de l'Etat, leur concédait en outre toutes les mines qu'ils découvrieraient pendant une période de dix années.

La mine du MOKTA-EL-HADID (...) a eu pour Bône dans ses débuts une importance (...) considérable (...) En 1875, le lac FETZARA avait une superficie de 15 000 hectares environ. La voie du chemin de fer de la société bordait le lac sur une longueur d'une quinzaine de kilomètres. A chacune des crues, cette ligne subissait des dégâts importants, entraînant des interruptions de transport préjudiciables aux intérêts de la compagnie.

Indépendamment de ces raisons (...), la minière du MOKTA étant épuisée, les galeries de la mine devenant insuffisantes, il fallait attaquer le tréfonds par des puits dépassant le niveau du lac, ce qui rendait l'extraction du minerai très coûteux. La Compagnie du MOKTA proposa au gouvernement d'effectuer le dessèchement du lac.

Sur les données de la société, l'administration des Ponts et Chaussées fit établir, sous le couvert de la salubrité publique et par les soins de l'ingénieur en chef LAMAIRESSE, un projet de dessèchement. Les résultats obtenus ont surabondamment démontré que le dit projet avait été dressé en dehors de tout esprit pratique et qu'il n'avait été exécuté que pour les besoins immédiats du MOKTA.

(...) Le gouverneur général a été amené à approuver un projet qui est non seulement des plus défectueux au point de vue pratique, mais dont l'exécution menace d'anéantir tout un centre de colonisation déjà éprouvé par l'insalubrité procurée par les émanations pestilentielles du lac FETZARA.

Les conséquences néfastes pour la région bônoise résultant des agissements de cette compagnie dans l'affaire du BOU-KADRA ne sont pas comparables aux désastres supportés par notre région par suite de la non exécution de ses engagements en ce qui concerne le dessèchement du lac FETZARA.



Ruines de la ville Romaine d'HIPPONE

### **3/ Le Général Louis DUZER dit aussi Louis de Monck d'UZER**

**NDLR :** Général Louis DUZER est né en 1778 et décédé en 1849 (dit aussi Louis de Monck d'UZER). A la tête d'une brigade en tant que maréchal de camp (*i.e.* général de brigade) lors de l'expédition d'Alger en 1830, puis, après un bref passage à Grenoble, devient gouverneur de la province de Bône (l'Hippone de Saint Augustin) entre 1832 et 1836. Gentilhomme et grand propriétaire terrien, il fut l'« *inspirateur* » de la politique ainsi que de la devise (*Ense et Aratro*) du maréchal Thomas Bugeaud (marquis de la Piconnerie et duc d'Isly), qui consiste à joindre la colonisation agricole à l'occupation militaire (création des Bureaux des Affaires Arabes). Chevalier de Saint Louis et Grand Officier de la Légion d'Honneur, Louis, vicomte Duzer, est le fondateur de Duzerville.

Extrait du site : [http://bone.piednoir.net/titre\\_rubrique/rues/orphelinat.html](http://bone.piednoir.net/titre_rubrique/rues/orphelinat.html) - Auteur Louis ARNAUD -

« ....Le Général d'UZER fut le premier Commandant de la Subdivision de Bône de 1832 à 1836, et le premier colon français aussi de la plaine de Bône, puisqu'à sa retraite, un an plus tard, il revint se fixer dans le Pays et exploiter lui-même sa ferme dans laquelle il mourut en 1849.

En prenant son commandement, le 15 mai 1832, le Général d'UZER avait adressé à la population et à tous ceux qui étaient placés sous ses ordres, une proclamation se terminant par ces lignes :

" Notre mission est toute honorable, nous apportons aux Africains de Bône la civilisation. Faisons-la leur apprécier en respectant leurs propriétés, leurs usages, leurs mœurs et leur religion ".

" Ne nous contentons pas de leur prouver que nous sommes les plus forts, soyons encore toujours justes.

" Par ces moyens réunis, ils respecteront et aimeront le nom Français ".

En arrivant à Bône, le Général d'UZER était déjà un vétéran de l'Armée d'Afrique. Il avait, en effet, dès 1830, participé à l'expédition d'Alger.

Sa mission était bien plus de commander un Corps expéditionnaire contre les tribus turbulentes et rebelles de la Région que de prendre la tête de la Subdivision de Bône.

Il remplit cependant cette double charge d'une façon remarquable et sa principale préoccupation fut de rétablir la vie normale dans la Cité.

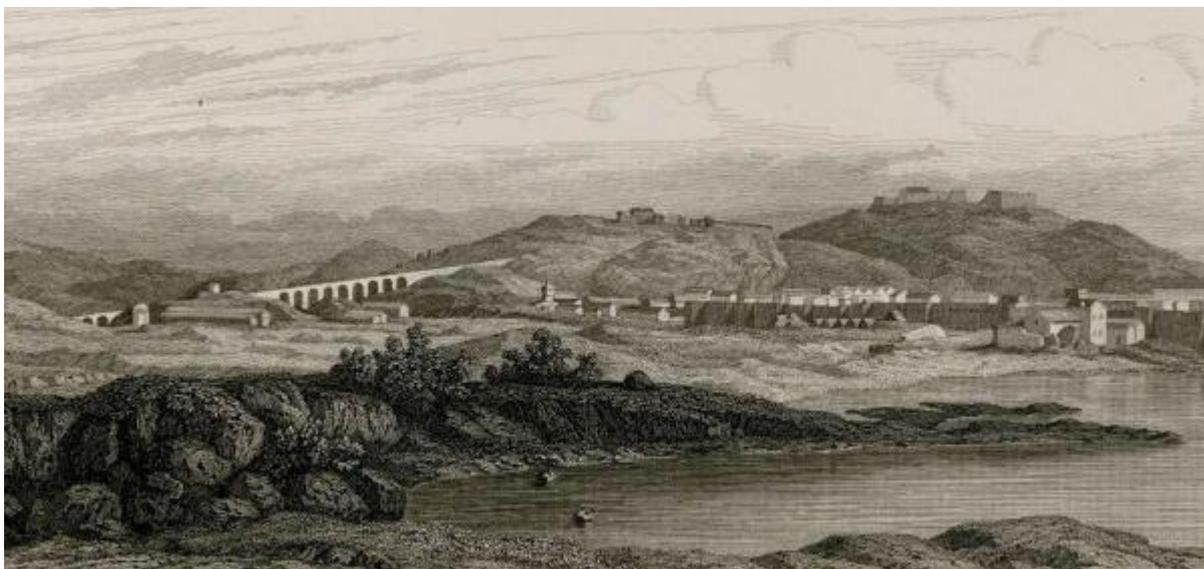
En peu de temps, les marécages qui s'étendaient entre la plaine de l'Orphelinat et la Boudjimah disparurent et des jardins recouvraient rapidement les alentours de la ville.

L'Oued-Deb du temps de l'Aneba musulmane devint le Ruisseau d'Or, et le Général d'UZER, issu d'une race de paysans de France, paya lui-même de sa personne et de ses deniers en participant à la reconstitution agricole de la région.

Il acquit, en effet, de grandes étendues de terre allant du Ruisseau d'Or jusqu'aux parages de DUZERVILLE, terres qu'il mit immédiatement en valeur en utilisant la main d'œuvre des militaires installés dans les postes avancés du Pont d'Hippone et de la " Maison crénelée " pour veiller à la sécurité des abords de la Ville.

" Les soldats, disait-il, dans un rapport au Commandant en Chef du Corps expéditionnaire, préférèrent se travailler à l'oisiveté et au désœuvrement du corps de garde.

" C'est par goût qu'ils facilitent la culture des terres en s'y dévouant et en restant même, plus tard, dans la Province où ils se plaisent, s'ils y trouvaient à s'occuper pourvu que la colonisation soit protégée ".



Construit en 1835, sur la demande du Général d'UZER, cet aqueduc conduit les eaux de l'Oued-Forcha, coulant au flanc du massif l'Edough, jusqu'à la Colline des Santons.

Ce plaidoyer, quelque peu " pro-domo ", sans doute, a peut-être inspiré au Général BUGEAUD venu en Alger, dix ans plus tard, comme Gouverneur Général, sa fameuse formule de colonisation : " Ense et Aratro " (Par l'épée et par la charrue) qui l'a rendu aussi célèbre en Algérie que l'histoire de sa casquette.

Mais le Maréchal CLAUZEL, qui gouvernait alors, ne semble pas avoir trouvé à son goût les explications du Commandant de la Subdivision de Bône. Il demanda et obtint le rappel dans la Métropole du Général d'UZER.

Rentré en France, en 1836, il n'y demeura que très peu de temps, juste assez pour faire valoir ses droits à la retraite. Il revint presque aussitôt à Bône, comme simple citoyen, et, nouveau Cincinnatus, il se mit à la charrue et exploita lui-même ses immenses propriétés.

Le Général d'UZER devenu colon, continua de s'intéresser au développement et à la prospérité de la région qu'il avait pacifiée et administrée pendant quatre années.

Ce fut sans doute sur ses initiatives et ses interventions qu'en 1846, le Général BUGEAUD ouvrit un crédit de trente mille francs " pour la construction d'un village au Ruisseau d'Or ", c'est-à-dire au centre même des propriétés du Général d'UZER. Ce village, disait le Journal " La Seybouse " en annonçant l'ouverture de ce crédit, devait " porter le nom de Fabert " et être composé de soixante familles.

Mais cette création ne fut qu'un projet, et le nom du glorieux Maréchal Lorrain, à qui Metz, sa ville natale venait justement alors d'élever une statue due au ciseau du sculpteur Etex, ne fut jamais honoré que sur le papier du décret gubernatorial.

C'est au Général d'UZER cependant que doit revenir le mérite de la fondation de cet important centre agricole qui porte aujourd'hui son nom " **DUZERVILLE** ", et qui n'était en son temps qu'une vague bourgade indigène à l'appellation non définie, puisqu'on la nommait aussi bien " Bouzaroura " que " Ghamoussaïa ".

Mettant en pratique les théories qu'il avait exposées alors qu'il commandait la Subdivision, il réussit à grouper autour de cette agglomération indigène où la presque totalité des terres lui appartenait, des militaires, des douaniers et des petits fonctionnaires parvenus au terme de leur service.

Il en avait fait des colons en leur vendant des parcelles de ses immenses propriétés à des prix modiques accompagnés de très grandes facilités de règlement. C'est ainsi qu'il retint sur la terre africaine les premiers éléments français de la population agricole de la région bônoise dont les descendants sont encore attachés à la terre bônoise.

Le général d'UZER mourut en 1849, dans sa ferme du Ruisseau d'Or, nouveau nom de l'Oued-Deb, où il avait pendant douze ans mené la vie dure de colon.

Quelle que soit la nature des griefs qui avaient été élevés contre son administration et ses procédés, qu'ils aient été fondés ou non, son retour sur la terre algérienne, après sa retraite, doit être retenu comme un acte de Foi dans l'avenir de ce pays, un exemple, et, surtout, un encouragement pour les Français à demeurer sur ce sol qui, alors, pouvait leur paraître ingrat et peu digne de leur sacrifice.

Le Général d'UZER, si on peut dire qu'il avait eu le souci de son intérêt personnel, n'en a pas moins, grandement, servi l'intérêt supérieur de la France et de la Colonisation ».

#### **4/ YOUTUBE** – (Source Hervé CUESTA)

Mot imposé de nos jours : Pas d'**AMALGAME**....mais peut-être qu'il sera permis de faire remarquer qu'il y a beaucoup de similitudes entre l'actualité de nos jours en France et ce qui s'est passé à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1954 en Algérie française. Les victimes des terroristes FLN ne semblaient pas apitoyer certains Français de la Métropole... C'étaient, paraît-il, des "sales colons" et les tueurs, "des gentils combattants indépendantistes". Cette dernière phrase est destinée à rappeler que le mot **AMALGAME** refusé pour les uns était déjà appliqué pour les autres...

CLIQUEZ svp sur ce lien : <http://www.youtube.com/watch?v=oHqS0BsPEBo&feature=youtu.be>

#### **5/ ALGERIE 1945 – La question colonisation** – 2<sup>ème</sup> Episode

-Episode 1 : La question indigène (sujet présenté dans INFO 473),

...En définitive, la question indigène doit être abordée avec une tête froide, très au courant des réalités locales, physiques et humaines et éloignée des théories philosophiques et politiques, trop idéales pour être en rapport avec les faits et l'intérêt supérieur de la France.



L'auteur Robert TINTHOIN (1904/1993) – Voir site : <http://destins.notrejournal.info/Robert-TINTHOIN>

#### **Episode 2 : La question colonisation.**

A l'opposé, se pose la grave question de la colonisation française. Œuvre de petits paysans et d'ouvriers français volontaires ou déportés politiques de 1848 et de 1852, de quelques capitalistes métropolitains, parfois imbus de théories saint-simoniennes et socialistes, la colonisation française se solde par un bilan économique favorable à la masse indigène. Le résultat indéniable se juge par l'examen des statistiques agricoles, l'étude comparative des niveaux de vie, des documents cartographiques de dates diverses et des relations de voyages antérieurs à la conquête. Il est dû, à l'origine, aux sacrifices, aux labeurs, aux expériences souvent malheureuses, à l'acclimatation pénible d'une population de petits colons en très grande majorité française.

Les « colons » actuels n'ont rien de commun avec les émigrants de 1830 à 1871, ils ont profité des efforts de leurs prédécesseurs et jouissent, à première vue, d'une situation enviable, résultat de la concentration de la propriété entre les mains de ceux qui, financièrement et physiologiquement, étaient mieux armés pour résister à un climat débilitant, à une nature ingrate et à une technique agricole où presque tout était à créer. Cette lutte de l'homme contre les obstacles naturels et humains a amené le colon à rechercher le gain immédiat plutôt que le résultat durable, c'est une faiblesse qu'il possède en commun avec tous les jeunes peuples agricoles qui se sont implantés en terre exotique, que ce soit en Afrique, en Amérique

ou en Asie. Il en a également les qualités : il est entreprenant, peu routinier, capable d'adapter sa production à toutes les conditions économiques internationales ou locales.

Parmi les « colons », comme parmi les indigènes, il y a des classes : les gros et les petits colons. Les *gros propriétaires* représentent une féodalité terrienne que ses détracteurs appellent des « colons aux mains blanches ». Ils ont profité les premiers de la facilité qui a duré depuis la fin de la guerre 1914-1918 jusqu'à la crise économique de 1930. La prospérité de leurs diverses exploitations, souvent complémentaires, l'une céréalière, l'autre viticole, leur a permis de résister à la crise. Ils ont parfois quitté la terre, sont allés occuper de luxueuses demeures ou « pied-à-terre » dans les villes, ont bénéficié d'un niveau de vie trop élevé et engagé des dépenses somptuaires. Quelques-uns ont perdu contact avec la terre ; d'autres, poussés par le désir de mettre rapidement leur exploitation en valeur, ont vu trop grand, fait de gros frais et ont beaucoup demandé à l'emprunt. Beaucoup se sont ruinés à ce jeu imprudent et les autres, pendant la dernière guerre, ont été amenés, par les restrictions en aliments et carburants, à quitter la ville pour retourner à la terre. Il existe de gros domaines, ils n'appartiennent pas toujours à des particuliers, mais à des sociétés capitalistes, créées souvent par la nécessité d'effectuer de gros travaux de défrichement, de drainage, d'irrigation ou de mise en valeur. Certains ont disparu ou ont périclité avec la ruine de leurs propriétaires, dont les moyens ne correspondaient pas à la tâche à accomplir.



La *masse des colons* possède une superficie, jugée importante par des métropolitains, mais ne dépassant pas ici une rentabilité normale sur des terres sèches, salées ou de parcours, menacées par la sécheresse, l'inondation, les invasions acridiennes, ou les maladies cryptogamiques. Ils travaillent ou surveillent par eux-mêmes : ce sont des chefs d'entreprise, ce qui est fréquent en pays de colonie. Ils ne se maintiennent que par l'effort.

Certains gros colons, qui ne tirent plus de leurs terres les gros bénéfices d'avant-guerre (grâce autrefois au bon marché de la main-d'œuvre indigène), restreignent aujourd'hui leurs cultures et leurs ensemencements ou recherchent les produits qui rapportent le plus avec le moins de travail possible.

Ces cas sont assez rares : il faut plutôt tenir compte des conditions nouvelles faites à l'agriculture : sécheresse persistante, erreurs de taxation, rigidité de l'économie dirigée, usure du matériel sans possibilité de remplacement ou de réparation, manque de carburant, de semences, de produits anticryptogamiques et d'engrais, etc. Les colons se lassent de lutter contre les erreurs accumulées, les critiques acerbes, le formalisme administratif, les prix trop bas à la production, l'irrégularité des récoltes, l'instabilité et les exigences de la main-d'œuvre indigène, les vols de récoltes et de produits sur pied. On leur reproche de vouloir gagner de l'argent, mais l'effort postule le rapport, à condition qu'il repose sur le travail et l'honnêteté commerciale.

Cet état de chose est dû aussi au fait que la prospérité d'avant-guerre était peut-être plus apparente que réelle, que les exploitations agricoles sont plus capitalistes que terriennes. La richesse en numéraire, dû au financement facile des bonnes récoltes, est souvent un signe de faiblesse, le résultat temporaire d'un effort qui n'a toujours pas de lendemain. L'exploitant algérien a trop compté sur le machinisme, sur la monoculture, il n'a pas toujours une connaissance technique suffisante des possibilités du sol et du climat, de l'utilisation de l'eau d'irrigation, de la commercialisation de ses produits. La crise de la guerre, et la vie factice et difficile qui en a résulté, n'a fait que de précipiter une évolution en marche. Il n'est pas toujours logique d'en chercher les responsabilités, si véritablement elles existent.

Les *remèdes* propres à la colonisation doivent être recherchés dans la solution de deux problèmes : celui du régime agraire européen, celui de l'éducation technique du colon.

Au début de la conquête, les petites concessions de terres non défrichées étaient peu viables car elles nécessitaient une mise en valeur pénible et coûteuse précédant une mise à fruit rentable. Il en est résulté une sélection naturelle des individus et un regroupement de la propriété. Le grand domaine a été une solution intermédiaire. L'intensification et la spécialisation de la production agricole exigent l'utilisation d'une autre formule.



Il faut prévoir un morcellement des propriétés actuelles, soit volontairement, sous l'emprise des conditions économiques générales, soit modéré et imposé par l'Etat. Déjà, on a entrevu l'acquisition, par voie d'expropriation, de 15 % de la superficie totale des périmètres irrigables. Ces terrains particuliers ont bénéficié d'une plus-value importante, par suite des travaux entrepris grâce aux énormes capitaux investis par la collectivité. Il a été également question, à plusieurs reprises, du rachat des gros domaines capitalistes. Ces projets doivent permettre le recasement des indigènes et surtout l'établissement de nouveaux colons d'origine métropolitaine, sous certaines garanties de résidence, d'exploitation et d'amélioration du fonds.

Cette division de la propriété peut encourager l'effort individuel, enrayer la désertion des campagnes par les Européens, augmenter le peuplement français, à condition que l'on laisse à chacun une superficie suffisante en rapport avec la sécheresse, la jachère cultivée et les conditions physiques locales. Ce mouvement pourrait être secondé par des coopératives de matériel de travail et le mutualisme.

Toute modification du régime agraire et le retour à un état économique normal tendent à intensifier la production. Ils exigent un développement de la technique qui ne peut s'acquérir que par un enseignement agricole adéquat. De plus en plus, le colon doit être un technicien, vivant sur sa propriété, capable non seulement de conduire son exploitation, mais de surveiller et de diriger la réparation d'un matériel de plus en plus perfectionné.

**A suivre - Episode 3** : La question administrative.

[http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo\\_0020-0093\\_1946\\_num\\_10\\_5\\_5204](http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ingeo_0020-0093_1946_num_10_5_5204)

**6/ 25 septembre 2014 : hommage aux Harkis** - Auteur Mr Eric WAGNER -

Journée nationale d'hommage aux Harkis depuis 1999 (après 37 ans de silences et oublis d'Etat !).



Ils ont bien mérité de la Patrie, de la mémoire collective de la France, de son Histoire bimillénaire. Ils ont bien mérité de leurs compatriotes (tout au moins de ceux qui ne confondent pas valeur d'un engagement volontairement consenti et dénigrement faciles...).

De 1954 à 1962 ils ont fait le choix de la France, ne signifiant pas par ce choix là qu'ils oblitéraient l'indépendance de l'Algérie, mais celle liée à la France, pas celle d'une fracture/rupture et ses corollaires.

Celle dont ils ne voulaient surtout pas, qu'ils rejettent s'engageant dès lors en tant que Harkis ou assimilés, c'est celle voulue par le FLN dont ils appréhendaient les contours dans le bled et dans les villes par la violence extrême de ses groupes armés, celle d'une dictature à venir.

Une dictature à naître dès le départ de la France mais déjà dans l'œuf au début de la lutte armée qui pour s'imposer n'hésitait pas à utiliser envers tous les récalcitrants, la terreur, le terrorisme, créant aux seules fins du but à atteindre, les conditions de la répression pour séparer par un torrent de sang les communautés algériennes.

Confère les massacres du Constantinois du 20 août 1955, les bombes dans des lieux publiques de l'année de terreur 1956 à Alger, et sommet de barbarie dont le GIA des années noires de la décennies 90 fut un terrible élève, les massacres d'Oran du 05 juillet 1962 (700 morts civils Pieds-Noirs entre 9h et 17h, l'armée française sur ordre au plus haut sommet de l'Etat restant armes aux pieds, à de rares exceptions près, en situation de non assistance à nationaux civiles en danger !).



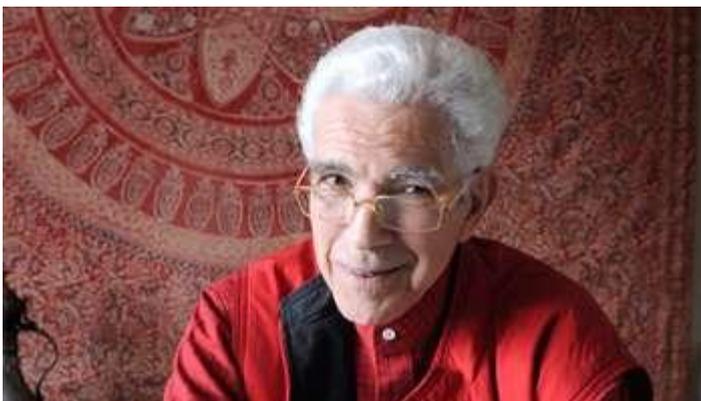
Bachaga BOUALEM



Albert CAMUS

Ce que Camus, craignant le pire à venir dénonça très tôt, vainement, dans l'espoir de la survie d'une Algérie plurielle et fraternelle lors de son appel à la Trêve Civile à Alger en 1956...

Mais Camus fut ostracisé, se tut... puis mourut en janvier 1960 ne voyant pas le naufrage de sa terre natale mais douloureusement le subodorant.



Mohamed HARBI



Boualem SANSAL

Et le petit peuple des Français d'Algérie, viscéralement attaché à sa terre algérienne et à la France fut ethniquement épuré de juin à décembre 1962 (les funestes pourparlers d'Evian n'ayant rien garanti...) par une politique très tôt décidé par le FLN mais camouflée (stratégie mondialiste oblige) tel que finirent par l'admettre deux personnalités historiques du FLN toujours en vie : Hocine Aït Ahmed (leader indépendantiste qui dès 1963 entra en guerre contre l'Alger de Ben Bella et de Boumedienne), Mohamed Harbi (historien Algérien, membre du directoire du FLN). Ce que confirma dans des écrits le grand écrivain Algérien francophone, digne héritier de Camus, édité lui aussi chez Gallimard, Boualem Sansal...

Alors, les Harkis et autres fidèles à la France qui renia sa parole donnée (celle de la 5<sup>ème</sup> République naissante aujourd'hui à bout de souffle ne finissant pas de solder les mauvais comptes du 19 mars 1962) préférant le déshonneur plutôt que de tenir ses promesses (choix que certains hommes d'honneur ne firent pas même s'ils subirent opprobre, condamnations, relégations), les Harkis donc luttèrent pour que ce cruel destin de l'Algérie n'arrive pas. Mais il arriva et ils furent désarmés, lâchement abandonnés par l'amère Patrie et dès lors livrés aux couteaux de leurs ennemis. Ils payèrent au prix fort leur fidélité, celui du sang versé par 80 000 d'entre eux massacrés dès juin 1962 par le FLN et les "marsiens" (les combattants de

la dernière heure qui voyant le vent tourner se « rachetèrent » pour préserver leur avenir en assassinant dans les plus horribles conditions à tour de bras). Ces chiffres sont ceux retenus par les historiens reconnus de la guerre d'Algérie (JJ Jordi, G. Pervillé entre-autres).

Ceux qui malgré les événements, les consignes (sous la présidence du général De Gaulle) purent être recueillis en France, furent oubliés, ostracisés, parqués, leurs enfants pour beaucoup en situation d'échec (sur les Harkis, lire le livre du sociologue Mohand Hamoumou « *et ils sont devenus Harkis* »). Mais ils gardèrent dignité et têtes hautes.

Le 25 septembre, la Nation leur a rendu hommage.

Et moi, enfant de l'Algérie d'alors, je m'y associe, leur dis merci, leur témoigne, ainsi qu'à leurs descendants, ma gratitude.



**Ndlr :** Cliquez SVP sur ces liens :

<http://tempspresents.com/2013/09/25/abderahmen-moumen-massacres-des-harkis-apres-lindependance-algerienne-1962-1965/>

<http://lauberge.espagnole.free.fr/hist6208.htm>

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/09/26/harkis-de-france-satisfaits-sans-l-etre-vraiment\\_4494840\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2014/09/26/harkis-de-france-satisfaits-sans-l-etre-vraiment_4494840_3224.html)

## **7/ Mas-Thibert au coeur de l'hommage national aux harkis**



Après la cérémonie, Michel Cadot, entouré de représentants de la communauté harkie, a pu découvrir l'exposition qui est consacrée à leur histoire dans la mairie annexe de Mas-Thibert. Photo édouard Coulot

Sur la place carrée du monument aux morts de Mas-Thibert, les spectateurs ont préféré rester un peu loin, sur les trottoirs, pour observer la cérémonie donnée hier soir lors de l'hommage national aux harkis. Une distance qui symbolise peut-être les attentes qu'ils ont toujours en eux d'un épisode longtemps tu. Beaucoup font partie de familles de harkis, dans le hameau où

le Bachaga Saïd Boualam, vice-président de l'Assemblée nationale française de 1958 à 1962 et autorité morale de la communauté, s'était retiré après la guerre d'Algérie.

Mais les choses semblent bouger. Preuve en était la présence à Mas-Thibert, pour la première fois depuis la création de l'hommage national, du préfet de région, Michel Cadot. Et autour de lui, d'un aréopage d'élus, le maire d'Arles, Hervé Schiavetti, et ses adjoints bien sûr, ainsi que l'enfant du village devenu conseiller régional, Mohamed Rafaï. On notait aussi la présence du conseiller général Claude Vulpian.

Mais également, et c'est nouveau, d'élus marseillais, comme la députée UMP Valérie Boyer et le maire d'arrondissement FN, Stéphane Ravier. Qui déposaient une dizaine de gerbes, accompagnés des représentants des différentes associations patriotiques.

La lecture du message de Kader Arif, secrétaire d'État aux Anciens combattants, par le représentant de l'État, leur donnait pourtant quelques gages sur la reconnaissance par la France de l'abandon et de la relégation des harkis. "*En ce jour, nous nous souvenons du destin dramatique des anciens suppléants et de leurs familles. Nous nous souvenons de ceux qui ont payé de leur vie leur engagement pour la France. Nous nous souvenons des familles déchirées, abandonnées, massacrées parfois. Nous nous souvenons du déracinement de ces milliers d'hommes, de femmes, d'enfants rapatriés à la hâte et des conditions indignes dans lesquelles ils ont été accueillis. Nous nous souvenons que pendant trop longtemps cette histoire a été tue*", lisait Michel Cadot avant que ne soit jouée *La Marseillaise*.

**"Nous voulons la reconnaissance par la loi"...**

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://www.laprovence.com/article/actualites/3056438/mas-thibert-au-coeur-de-lhommage-national-aux-harkis.html>

## **8/ Le Sénat a ses secrets, en voici cinq**

**Des sièges sur mesure des sénateurs aux serres luxuriantes, petit tour d'horizon des secrets du palais du Luxembourg.**



Le Sénat va renouveler dimanche 27 septembre la moitié de ses sièges. (Florence Durand - Sipa)

Le Sénat cultive depuis toujours l'art du secret. Trônant dans le magnifique écrin du jardin du Luxembourg, la Haute Assemblée réserve parfois quelques surprises. A la veille des élections sénatoriales de dimanche 28 septembre, petit florilège (non exhaustif) de ce que les sénateurs auraient préféré que l'on garde à l'abri du grand public.

***Des sièges sur mesure***

Cliquez SVP sur ce lien pour lire la suite : <http://tempsreel.nouvelobs.com/elections-senatoriales/20140926.OBS0450/le-senat-a-ses-secrets-en-voici-5.html>

## **9/ Brigitte Bardot veut "faire la peau" aux djihadistes européens**

[http://www.lepoint.fr/people/brigitte-bardot-veut-faire-la-peau-aux-djihadistes-europeens-26-09-2014-1867008\\_2116.php](http://www.lepoint.fr/people/brigitte-bardot-veut-faire-la-peau-aux-djihadistes-europeens-26-09-2014-1867008_2116.php)

**L'ancienne actrice estime qu'il faudrait traiter "les petits salopards" de la même façon qu'ils ont traité l'otage français Hervé Gourdel.**

Brigitte Bardot a déclaré vendredi qu'elle "ferait la peau" aux djihadistes européens qui vont combattre en Syrie ou en Irak et reviennent chez eux, parlant de "honte absolue" à propos de la décapitation de l'otage français Hervé Gourdel. "C'est un égorgement sauvage. C'est une honte absolue. Ils ont tué un homme extraordinaire, qui a l'air bon, ouvert aux choses", a-t-elle dit sur Europe 1, en réponse à une question sur l'émotion suscitée en France par l'assassinat de l'otage français.

"On ne peut pas faire la même chose aux petits connards, aux petits salopards qui vont rejoindre ces troupes là-bas et après qui reviennent en France ?" demande l'ancienne actrice, avant d'être plus directe : "J'en prendrais un et je lui ferais la peau. Je l'enverrais à ces bonshommes là-bas pour leur montrer qu'au fur et à mesure qu'ils tueront un Français, nous, on tuera un djihadiste." La star mondiale, qui entretient depuis longtemps un flirt poussé avec le Front national et admire Marine Le Pen, assure que "l'islamisme (lui) fait une peur épouvantable". ...



**BONNE JOURNEE A TOUS**

**Jean-Claude ROSSO**